Jeudi, 24 novembre 1910.

PRIÈRES.

16

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau:-

Par M. Hunt,-la pétition de la Orford Mountain Railway Company.

Par M. Currie (Simcoe),—la pétition de la Georgian Bay and Seabord Railway Company.

Par M. Magrath,-la pétition de la Alberta Railway and Irrigation Company.

Par M. Taylor (New-Westminster),—la pétition de la British Columbia Southern Railway Company; et la pétition de la Kootenay and Arrowhead Railway Company.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table de la Chambre le rapport du commis des pétitions sur les pétitions présentées le 23 novembre courant, lesquelles sont lues et regues:—

De la London and North Western Railway Company; pour la prolongation du

délai fixé pour la construction et l'achèvement de sa ligne ferrée.

De J. H. Meikle et autres; pour une charte sous le nom de Commercial Travellers' Accident Assurance Company of Canada.

Ordonné, que M. King ait la permission de présenter un bill (No 10) à l'effet de

prohiber la fabrication et l'importation d'allumettes à phosphore blanc.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que M. Monk ait la permission de présenter un bill (No 11) concer-

nant les sociétés coopératives de crédit.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Ordonné, que M. Beauparlant ait la permission de présenter un bill (No 12) modifiant la Loi 1908 modifiant la Loi du service civil.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la question:-

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—

A Son Excellence le Très Honorable Sir Albert Henry George. Comte Grey, Vicomite Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-George, et Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Royal Victoria, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

Qu'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remercie-